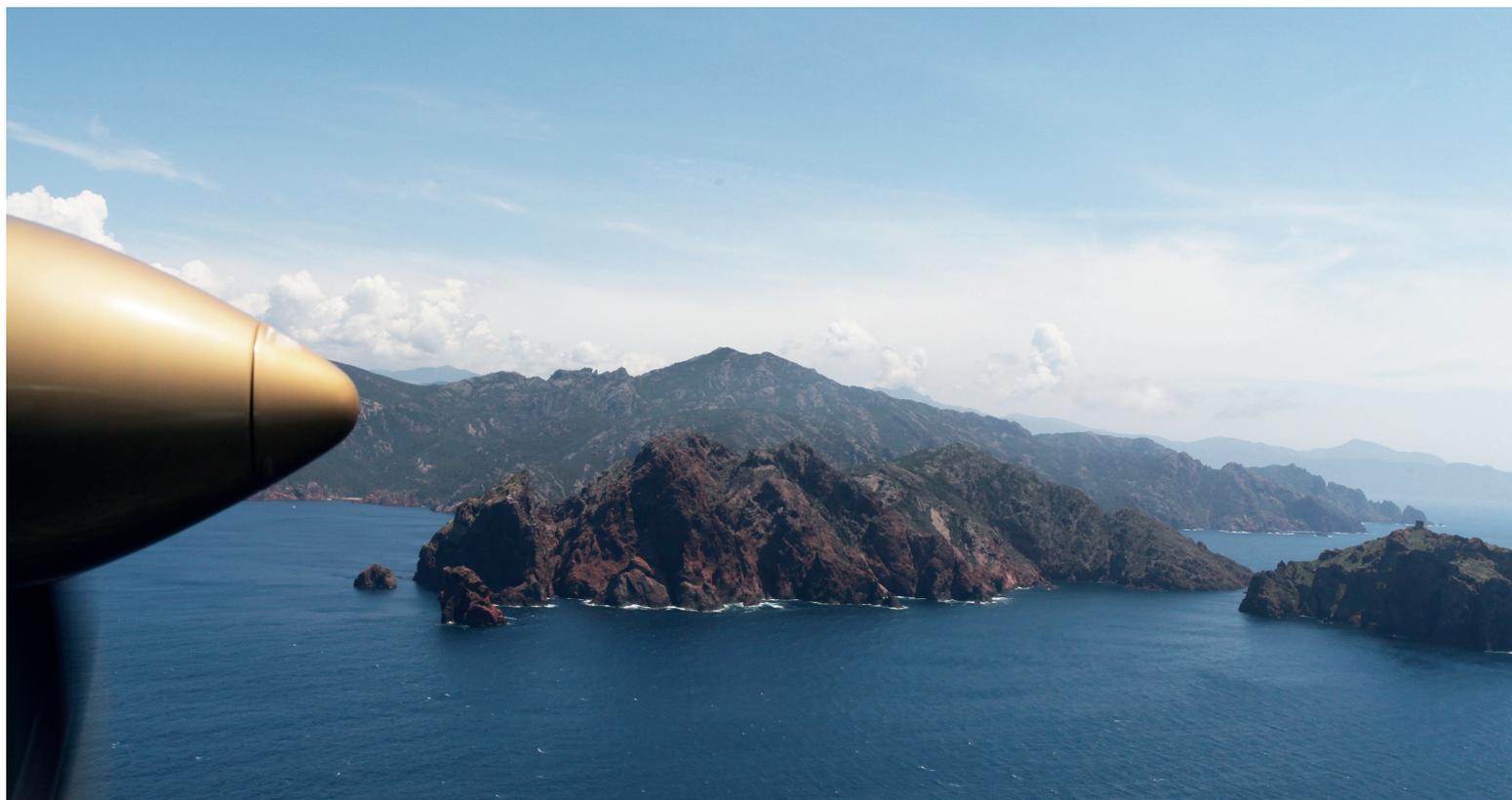


Premier grand recensement de la mégafaune marine de Méditerranée



Sandrine Serre / Agence française pour la biodiversité

La grande faune marine de Méditerranée est au cœur d'une ambitieuse campagne d'observation qui se déroule dans les eaux de presque tous les pays du pourtour méditerranéen, dont la France. L'AFB est un des partenaires clefs de cette campagne. Ici, survol près de Scandola, en Corse.

Vingt pays, huit avions, cinq bateaux et une centaine d'observateurs ont été mobilisés pendant deux mois pour recenser la grande faune marine de Méditerranée.

C'est une grande première à l'échelle de la Méditerranée », se félicite Florence Des-croix-Comanducci, secrétaire exécutive d'Accobams Survey Initiative.

Cette campagne de recensement se déroule dans le cadre de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS). Ce projet, attendu depuis de nombreuses années, rassemble tous les pays bordant la Méditerranée. « Cela reflète une prise de conscience des pays qui savent qu'il faut maintenant agir, note la

secrétaire exécutive. *Tous les pays se sont impliqués, personne n'a voulu rater le train* ». Cette campagne va permettre de disposer, pour la première fois, d'une vue d'ensemble de la mégafaune marine en Méditerranée.

« L'opération est déjà un succès. On va pouvoir obtenir de l'information dans les eaux de chaque pays, indique Boris Daniel, chargé de mission patrimoine naturel et référent scientifique pour la façade Méditerranée au sein de l'AFB. *Presque toute la Méditerranée a été couverte, c'est impressionnant* ». Tous les observateurs de cette campagne ont été formés au mois de mai dans le Var, afin que le protocole d'observation soit strictement identique dans toutes les zones. « Il suffit ensuite d'avoir les autorisations de survol et le bon créneau météo pour pouvoir faire les premiers constats : il y a beaucoup de vie ! », s'enthousiasme Sandrine Serre, chargée de mission technologies de suivi de la mégafaune marine à l'AFB, qui a enchaîné les observations au-dessus des eaux françaises.

Pour la France, ce survol s'inscrit également dans les suivis prévus par la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM), qui vise à rétablir le bon état écologique des eaux marines de l'Union européenne. Entre 3 et 6 % de la Méditerranée ont ainsi été survolés à basse altitude, un chiffre suffisant pour obtenir des données statistiquement exploitables. « Il y a deux personnes qui observent à gauche et à droite de l'avion, décrit Sandrine Serre. *L'idée est de noter tout ce qu'on voit à la perpendiculaire de l'appareil, sur une bande d'un kilomètre de large. Pour les cétacés qui passent une partie de leur temps en plongée, un calcul statistique permet d'évaluer le nombre total d'animaux en fonction de ceux qu'on observe en surface* ». En plus de la grande faune marine, tout ce qui est en surface est détecté : navires, déchets... Ce survol estival sera suivi à l'hiver 2018-2019 d'un survol des eaux françaises de Méditerranée, organisé par l'AFB et l'observatoire Pelagis, pour mieux connaître la variabilité saisonnière de la répartition des espèces.

Aires marines éducatives : une rentrée en force

Une « aire marine éducative », c'est la rencontre d'une classe et d'une zone maritime littorale de petite taille. Accompagnés par un référent, les élèves et leur professeure prennent en charge sa gestion. Né aux Marquises, le dispositif a essaimé sur tout le territoire.

« C'est l'un des outils d'éducation à l'environnement les plus performants que j'ai eu à mettre en place ». Jean-Louis Pierragi, animateur éducation à l'environnement à l'Office de l'environnement corse et référent de l'aire marine éducative de Bonifacio, est enthousiaste. « Ce qui fonctionne, assure-t-il, c'est de placer l'enfant au cœur du dispositif d'apprentissage. Ce sont eux qui choisissent et mettent en place les suivis scientifiques. Leur action est aussi valable que celle réalisée par des adultes ». Les Aires marines éducatives (AME) s'inspirent des Aires marines protégées (AMP). La classe qui prend en charge l'AME doit apprendre à la connaître, à poser un diagnostic pour concevoir les actions de gestion. Les décisions sont prises par le conseil des enfants de la mer, qui associe parfois les acteurs locaux. « Ils ont appris que la grande nacre, le deuxième plus grand coquillage du monde, subissait des mortalités anormales en Espagne et que le phénomène commençait à s'entendre au golfe d'Ajaccio, raconte-t-il. Ils nous ont interpellés et ils ont écrit au directeur de la réserve, pour mettre en place un suivi sur leur zone », s'étonne encore Jean-Louis Pierragi.

S'éveiller à la découverte active du monde

Les AME offrent également aux élèves une ouverture sur le monde. « Il y a un enjeu pédagogique, scientifique et civique, souligne Jean-Michel Valantin, haut fonctionnaire au développement durable du minis-



Line Viera / Agence française pour la biodiversité

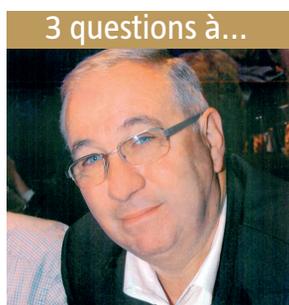
Les élèves de l'école Alain Fournier (Wimereux) découvrent leur aire marine éducative, avec une animation dédiée à la découverte tout en douceur, en poésie et en magie...

tere de l'Éducation nationale. C'est un support qui permet aux élèves de s'éveiller à la découverte active du monde qui les entoure. C'est le but de l'éducation au développement durable. Ils comprennent les données et les enjeux. Ils deviennent partie prenante de la vie de leur territoire. Le fait qu'on écoute ce qu'ils proposent permet de valoriser et de reconnaître le travail réalisé par la communauté éducative ». Les premiers résultats sont là : « En Guadeloupe, les élèves sensibilisent les baigneurs et ont mis en place un protocole pour suivre la quantité et le type de macro déchets sur leur AME. Ils ont ainsi pu constater la diminution de certains d'entre eux. C'est intéressant de pouvoir travailler à long terme, souligne François Morisseau, chargé de mission à l'Agence

française pour la biodiversité, qui coordonne le réseau. Le partage d'expérience fait aussi monter les projets en qualité », explique-t-il. Le réseau compte aujourd'hui une cinquantaine d'écoles et autant se sont inscrites pour la rentrée 2018.

Le plan « biodiversité » annoncé par Nicolas Hulot fixe un objectif de 500 écoles engagées dans la démarche avec leurs petites sœurs, les aires terrestres éducatives, en phase d'expérimentation. Le Comité de pilotage* des AME va organiser ce déploiement et garantir la labélisation de ces projets.

* Agence française pour la biodiversité, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de l'Éducation nationale et ministère des Outre-mer



3 questions à...

Alain Baillet

Maire de Fort-Mahon (Somme)

“ Vraiment une très grande chance

Pourquoi avoir appuyé la création d'une aire marine éducative sur votre territoire ?

J'ai assisté à une réunion il y a deux ans et j'ai vu la carte du monde représentant toutes les aires marines éducatives. Il y en avait en Martinique, à la Réunion, en Corse. J'ai trouvé extraordinaire que notre école puisse participer à cette aventure mondiale. J'ai trouvé le projet très beau. Le fait que les enfants découvrent les richesses de notre baie d'Authie et les partagent ensuite avec leurs parents est pour moi une grande richesse.

En quoi les aires marines éducatives se différencient-elles d'autres projets d'éducation à l'environnement ?

C'est un projet qui dure toute une année. Cela leur permet de vraiment approfondir leurs connaissances du milieu. Et puis c'est aussi l'occasion pour eux de rencontrer des gens qu'ils n'ont jamais vus : ceux du parc marin, du parc ornithologique... Ils sont acteurs, ils vont sur le terrain, ils constatent ce qu'il s'y passe. Pour moi, c'est vraiment une très grande chance.

Quelles sont les propositions des élèves cette année ? Allez-vous appuyer certaines ?

Ils ont beaucoup travaillé autour des déchets. Ils nous ont proposé de faire plus de ramassage sur les plages, mais aussi de mettre en place des « bacs à marée », pour que chacun puisse collecter des détritiques. Ils veulent d'ailleurs que ces bacs soient sélectifs, pour qu'un tri puisse être fait directement sur la plage. Ce tri sur place, nous n'y avions pas pensé. C'est une proposition très intelligente et nous allons en tenir compte.

L'aire marine éducative de Saint-Leu

Deux expositions, la création d'une pépinière pour végétaliser le haut de la plage, passer l'aire marine en zone non-fumeur... Ce ne sont que quelques-unes des réalisations des élèves de l'école de Saint-Leu, à La Réunion.

En 2016, la classe de CM2 fait partie des premières à se lancer dans l'aventure des aires marines éducatives. Toute l'année est consacrée au projet. Une expérience qui fait envie. « Quand j'étais en CM1, j'avais envie d'être dans cette classe et de savoir toutes ces choses sur la mer », se souvient Félicie, 10 ans. Après avoir passé un an à travailler sur « son » aire marine éducative, l'enthousiasme n'est pas retombé. « C'est la première fois que je fais un projet aussi intéressant, assure-t-elle. On a fait des suivis avec une association pour compter les poissons et savoir comment les protéger. On a développé un projet pour replanter le littoral, pour aider les tortues à pondre. On a fait des pourcentages avec la maîtresse, après avoir ramassé et trié les déchets, pour comparer les résultats avec ceux de l'année dernière », se souvient l'élève.

Sa classe a aussi écrit des lettres aux autorités, participé à un conte écrit en commun avec l'AME de Bonifacio, fait du « land art » avec une artiste japonaise et s'est même lancée sur twitter. « J'ai été très agréablement surprise, on a des enfants qui se sont impliqués à 300 % dès la première année », se souvient Tévamie Rungassamy, adjointe à la cellule scientifique de la réserve marine de La Réunion, qui

a tenu le rôle de référente auprès de la classe. « Les suivis qu'ils ont réalisés permettent de sortir des informations. Ces informations amènent les élèves à faire des choix de mesures de gestion et de propositions d'aménagement », souligne-t-elle. Des propositions qui peuvent se concrétiser, avec l'appui de la municipalité. C'est le cas, par exemple, de la lutte contre les mégots de cigarette abandonnés sur le sable. « Les élèves ont repéré ce déchet et se sont dit qu'ils allaient s'en occuper. Au début, ils voulaient mettre en place un panneau et puis ils ont décidé d'agir directement à la source, plutôt que d'avoir à réparer et à soigner. Les élus y ont été sensibles et l'année suivante, un arrêté d'interdiction de fumer sur la zone AME de Saint-Leu a été pris. » C'est ce travail dans la durée qui permet aux projets d'aboutir. L'année prochaine, les élèves de Véronique Léandre vont pouvoir installer les plantes que leurs vingt-huit prédécesseurs ont fait pousser dans la pépinière qu'ils ont créée. « Ils n'ont pas l'impression de travailler, alors qu'ils développent je ne sais combien de connaissances, constate-t-elle. On sort des pratiques d'enseignement où le savoir est dispensé par le maître à des élèves qui écoutent. Ce sont eux qui portent le projet, qui sont décisionnaires. Même si on va sur la plage, on travaille. Ils sont obligés d'être actifs, de travailler ensemble ». Pour l'enseignante, qui a basé tous ses supports pédagogiques sur le projet, cela représente un investissement de temps important. Un travail qui vaut largement le coup selon elle. « La classe est vivante, les élèves impliqués. Lors du vernissage de notre exposition, j'ai demandé des volontaires pour venir chanter. Ils sont tous venus. Pour eux, c'était important ».



Découverte des fonds marins pour ces élèves de l'aire marine éducative de Saint-Leu.



Grande nacre *Pinna nobilis* dans un herbier de posidonies *Posidonia oceanica*.

Menace sur la grande nacre de Méditerranée

Une forte mortalité de grandes nacres a été constatée depuis le mois de juillet dans le Parc naturel marin du golfe du Lion et la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls. Celle-ci est due à la présence d'un parasite déjà identifié comme responsable d'une véritable hécatombe en Espagne et en Italie, parasite qui a également généré une importante mortalité de l'espèce dans le golfe d'Ajaccio en fin d'année 2017. Endémique et emblématique de la biodiversité de Méditerranée, la grande nacre est protégée. Un plan d'action est à l'étude.

703

c'est le nombre de communes qui vont bénéficier d'un soutien financier de l'AFB afin de lancer la démarche d'atlas de la biodiversité communale (ABC). 1 000 communes avaient candidaté à l'appel à projets. Les ABC permettent de réaliser un inventaire de la biodiversité et la mise en place d'actions de gestion à l'échelle de la commune, en faisant participer les habitants.

La rentrée dans les parcs

En poste jusque-là au parc national de Guadeloupe, Hervé Magnin a pris la direction déléguée du parc naturel marin du golfe du Lion. Aude Brador est directrice déléguée de celui de Martinique, après avoir quitté la direction de l'environnement de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique. À noter, en marge des parcs, qu'Agoa, le sanctuaire de mammifères marins aux Antilles, accueille Amalia Harismendy comme déléguée du sanctuaire. Elle arrive de la direction départementale des territoires et de la mer du Pas de Calais.

Protéger les récifs coralliens à tout prix

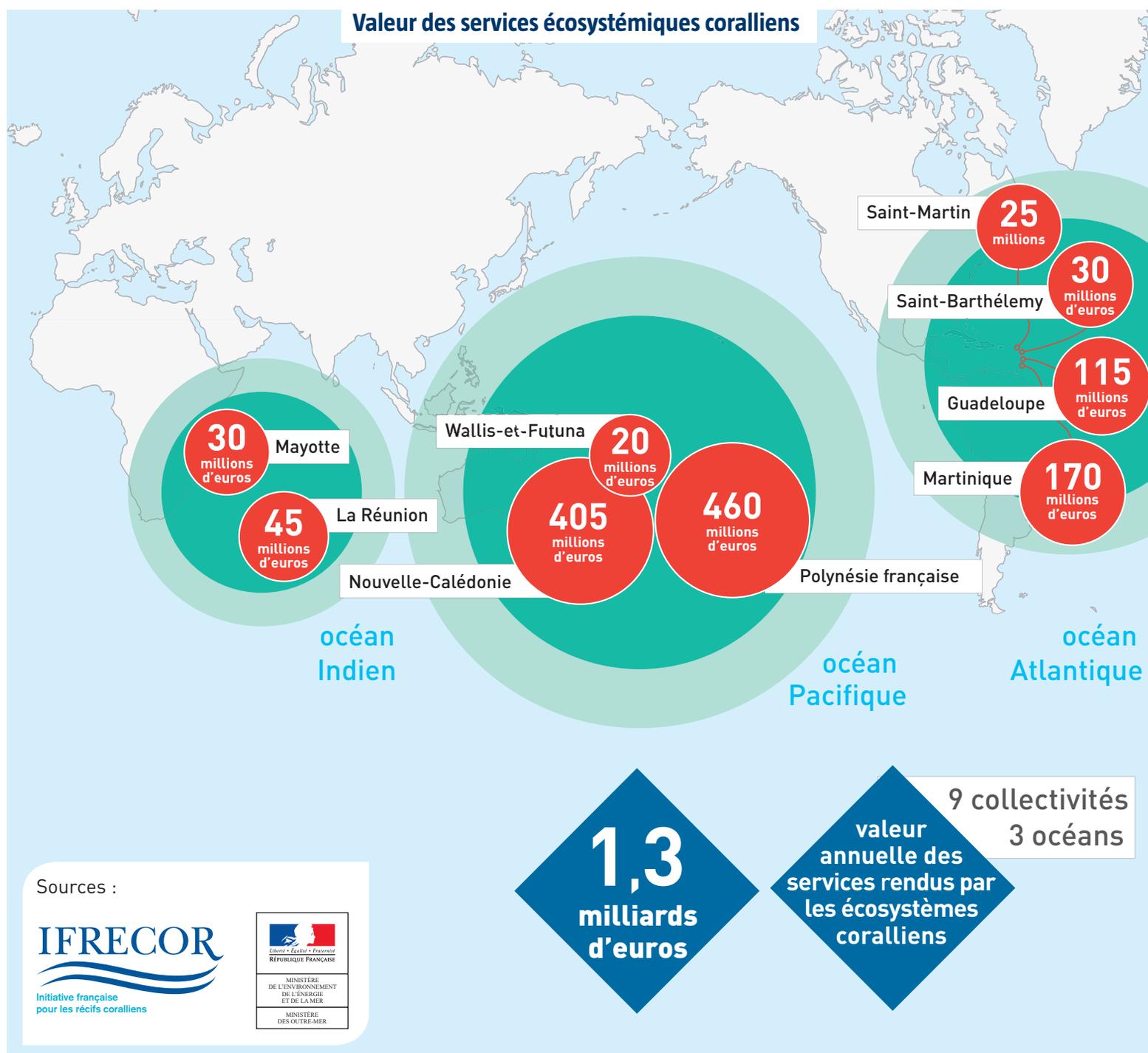
En France, les récifs et leurs lagons couvrent près de 58 000 km, soit 10 % des récifs et 20 % des atolls du monde. En 2016, l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor), placée sous la responsabilité du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère des Outre-mer, a financé une étude sur la « valeur économique des services rendus par les récifs coralliens et écosystèmes associés des Outre-mer ».

Si la monétarisation de la nature n'est pas une fin en soi et ne reflète que partiellement sa véritable valeur, l'évaluer économiquement peut compléter les outils

d'aide à la décision en faveur de sa protection. Ainsi, les récifs coralliens, herbiers et mangroves des eaux françaises contribuent chaque année à hauteur de 1,3 milliard d'euros à l'économie des neuf collectivités des Outre-mer, soit l'équivalent de la valeur ajoutée du secteur bancaire ultramarin. Environ 12 000 sociétés, 50 000 emplois et plus de 175 000 ménages dépendent, à différents degrés, des services rendus par ces écosystèmes.

Ce rôle économique met en évidence l'importance de la gestion durable des milieux naturels marins

comme outil de développement économique soutenable des collectivités françaises des Outre-mer. C'est en matière de réduction des risques côtiers que les récifs coralliens pèsent le plus : 595 millions d'euros de dépenses évitées chaque année. Et le tourisme bleu, lié à la beauté des paysages et à la présence d'espèces rares rapporte annuellement 315 millions d'euros. Viennent ensuite la pêche et l'aquaculture liées à la présence des écosystèmes coralliens (215 millions par an) et enfin leur capacité à capturer le CO² (175 millions par an).



www.afbiodiversite.fr - www.aires-marines.fr

Directeur de la publication : Christophe Aube – Rédactrice en chef : Agnès Poiret – Rédacteur : Pierre-Baptiste Vanzini – Ont participé à ce numéro : Claude Bourdon, Julie Gourvès, Benjamin Guichard, Aurélie Thomasin-Ifrecor – Agence française pour la biodiversité : 16, quai de la Douane - CS 42932 / 29 229 Brest cedex 2